

## MANIFESTATIONS PREVUES

07 juin

Olympiades organisées par l'association des parents d'élèves,  
place de la Poste

14 juin

Concours de pêche organisé par l'association de pêche

19 juin

Spectacle des enfants de l'école, au stade

20 et 21 juin

Ball trap organisé par le Football club

27, 28 et 29 juin

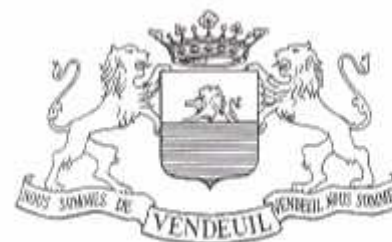
Fête communale

05 juillet

20<sup>ème</sup> rallye touristique organisé par le Comité des fêtes

Prochaine réunion du conseil municipal

Mardi 07 juillet 2009



Vendeuil  
bulletin municipal  
n° 04 - 2009

o o o

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents :

Maryline Delot, Martial Marlière, Pascal Maertens, Frédéric Bailly, Nicole Bourgaux, André Da Fonseca, Pascal Degrande, Eric Dran, Sylvain Duplouy, David Hinz, Françoise Minet, Vincent Nettelet, Marie-Jeanne Pelletier.

Absent: Philippe Benoît

Assistait également : Céline Delimauges.

TRAVAUX 2009 - ATELIER COMMUNAL

Après étude des différents devis par la commission des travaux, le Conseil Municipal a voté et avec 8 voix pour, 5 contre et une abstention, c'est l'entreprise BONNARD Mathieu qui a été choisie pour ces travaux. Ils devraient commencer début juin pour se terminer début décembre 2009.

## TRAVAUX RUE « du Clos Jambaux » RESEAU D'EAU

Conformément à ce qui a été annoncé, la municipalité a demandé un devis à la SAUR pour remettre aux normes le réseau d'eau rue du Clos Jambaux avant de refaire le revêtement. Ce devis se montant à plus de 13.000 euros, le conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas effectuer ces travaux. La réfection de la chaussée se fera prochainement.

## ELECTIONS EUROPEENNES DU 07 JUIN 2009

Celles-ci auront lieu le dimanche 7 juin 2009, à la Mairie. Voici les horaires de tenue de bureau de vote par les membres du conseil municipal :

8 h 00 à 10 h 00

Maryline DELOT - Nicole BOURGAUX - Sylvain DUPLOUY

10 h 00 à 12 h 00

Martial MARLIERE - Frédéric BAILLY - Françoise MINET

12 h 00 à 14 h 00

Pascal MAERTENS - Pascal DEGRANDE - David HINZ

14 h 00 à 16 h 00

Alex LESBROS - Maryline DELOT - Philippe BENOIT

16 h 00 à 18 h 00

Eric DRAN - Vincent NETTELET - Marie-Jeanne PELLETIER

## A.R.F.

Suite à l'annulation de l'arrêté préfectoral du 2 juin 2006 par le Tribunal Administratif d'Amiens, autorisant le traitement des déchets dangereux par la Société A.R.F., celle-ci a pour le moment arrêté d'incinérer.

**REUNION COMMISSAIRES COURSE CYCLISTE** : Une réunion aura lieu le vendredi 12 juin à 18h30, pour l'organisation de la course cycliste. Les volontaires seront les bienvenus.

**REUNION COMMISSION DES FETES** : Une réunion de la commission des fêtes aura lieu le 23 juin 2009 à 18h30 pour la préparation des festivités du 14 juillet. Les présidents d'association seront conviés à cette réunion.

---

**HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

---

**SITE INTERNET DE VENDEUIL : [www.vendeuil02.fr](http://www.vendeuil02.fr)**

**ARRETE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

**PARC EOLIEN**

Le projet de parc éolien (8 éoliennes si le permis est accepté par le Préfet) ne concerne pas directement notre commune. Nous n'aurons pas d'éoliennes sur notre territoire. Par contre, des éoliennes vont être implantées sur les communes de Ly Fontaine et Remigny. L'entreprise demande donc au conseil municipal de signer une convention de servitude de passage sur le chemin rural de Ly Fontaine à la Fère (chemin mitoyen avec ces deux communes). Le conseil municipal a donc accepté de signer cette convention. L'entreprise renforcera ce chemin pour le passage des camions et versera une indemnité à la Commune.

**ECOLE NUMERIQUE RURALE**

Peut-être avez-vous vu des reportages ou lu des articles sur cette « école numérique rurale », énorme projet du Ministère de l'Education Nationale. Notre commune a donc décidé d'adhérer à ce projet. Notre école va donc bénéficier d'un superbe matériel, composé de 12 ordinateurs portables pour les élèves, un ordinateur pour l'institutrice et d'un tableau numérique. Ce projet a un coût financier élevé mais subventionné à 80 % par l'Education Nationale. La municipalité, prête à tout faire pour « garder les enfants à l'école », n'a pas hésité à participer à ce projet d'avant-garde.

**PASSAGE EN SIXIEME ....**

Comme tous les ans depuis des années, le conseil municipal a décidé de renouveler l'opération « dictionnaire pour la 6<sup>ème</sup> ». Cette année, dix élèves quitteront Vendeuil pour le collège. Ces dictionnaires seront remis aux enfants Vendeuillois lors du

goûter de fin d'année offert aux enfants par la municipalité, le jeudi 2 juillet 2009.

### **CIMETIERE - MISE A JOUR**

Par manque de place, le conseil municipal se voit dans l'obligation de mettre à jour le cimetière. Le conseil municipal décide de faire appel à un géomètre pour le plan normalisé et informatisé du cimetière et ensuite de faire lui-même les démarches administratives. Travail indispensable et obligatoire pour reprendre les concessions abandonnées. Le conseil municipal a donc retenu le cabinet Hirson pour réaliser ledit plan, ceci pour un coût de 2.311,51 € TTC. Un bureau d'étude avait chiffré à plus de 23.000 € la réalisation complète des démarches.

### **CONVENTION CENTRE SOCIO CULTUREL DE MOY**

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention avec le centre socioculturel de Moy-de-l'Aisne pour les vacances 2009. L'an dernier, la municipalité a versé 631 € pour les jeunes Vendeuillois ayant participé à ces activités.

### **ZONE EPINETTE URVILLERS**

La municipalité d'Urvillers attendait une « petite zone industrielle » sur ses terres. Au lieu de cela, il est un nouveau projet d'enfouissement d'ordures ménagères . . . Pour faire suite à la demande du premier magistrat d'Urvillers, le conseil municipal a pris une délibération pour le soutenir dans le refus d'une telle implantation.

### **ETANG COMMUNAL**

Le conseil municipal insiste sur le fait qu'il a été établi un règlement pour la pêche dans l'étang communal. Celui-ci doit être respecté de tous et à toute occasion.

**SECURITE** : Une glissière de sécurité bois sera posée dans le virage rue du Poncelet pour sécuriser la propriété de M. BIDAUX Thierry. Les travaux restent à sa charge.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **GRIPPE A : Recommandations gouvernementales :**

**Des gestes simples pour limiter les risques de transmission interhumaine du virus de la grippe A :**

- Lavez vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique.
- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, puis jetez-le dans une poubelle et lavez vous les mains.
- En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15.

Pour toute information : 0 825 302 302

#### **HORAIRES DOUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE**

**Du 16 mars 2009 au 10 octobre 2009**

<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
15h à 19h	10h à 12h	15h à 19h	10h à 12h	10h à 12h 16h à 18h